

Le 6 septembre 2021



Votre formation professionnelle du second semestre 2021

Chères autrices, chers auteurs,

Tout au long de l'année, la SGDL organise différentes formations pour vous accompagner professionnellement dans votre activité. Ces [formations conçues par des auteurs pour des auteurs](#) ont vocation à vous permettre d'enrichir vos pratiques professionnelles et vos compétences.

Pour toute information et inscription, contactez vite François Nacfer
(sgdlformation@sgdl.org / 01 53 10 12 18)

Le calendrier

11 octobre (1 jour) : [S'orienter dans le monde de l'édition, écrire et publier](#) par **Denis Gombert**, auteur et éditeur, et ancien responsable du service des manuscrits chez Robert Laffont.

13, 14 et 15 octobre (3 jours) : [Imaginer et animer un atelier d'écriture](#) par **Patrick Goujon**, auteur et animateur d'ateliers d'écriture.

18 et 19 octobre (2 jours) : [Lire à voix haute ou mettre le texte debout](#) par **Caroline Girard**, autrice, comédienne, metteur en scène et directrice artistique de la Cie « La Liseuse ».

21, 22 octobre et 19 novembre (2 + 1 jours) : [Gagner en visibilité grâce aux réseaux sociaux](#) par **Eliette Levy-Fleisch**, accompagnatrice en communication digitale.

25 et 26 novembre (2 jours) : [Maîtriser le contrat d'édition pour mieux le négocier](#) par **Véronique Ovaldé**, romancière et éditrice, et **Maïa Bensimon**, responsable juridique de la SGDL.

Toutes nos formations peuvent faire l'objet d'une prise en charge, sous certaines conditions, par le fonds de formation professionnelle des artistes-auteurs géré par l'AFDAS. Il faut pour cela justifier de 9.000 € bruts de revenus en droits d'auteur cumulés sur les 3 dernières années, ou de 12.000 € sur les 4 dernières années, ou de 15.000 € sur les 5 dernières années.